

Construction, exploitation ou agrandissement
d'une centrale hydroélectriqueArticle 94 du *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement*

Renseignements

Préalable

Vous devez au préalable remplir les formulaires généraux afin de connaître les renseignements nécessaires au dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle pour votre projet.

Portée du formulaire

Ce formulaire vise une activité réalisée dans le cadre d'un nouveau projet ou d'une modification de projet existant. Ce formulaire ne vise pas les activités exemptées ou faisant l'objet d'une déclaration de conformité. Il vise uniquement les activités relatives à la production, à l'exploitation subséquente ou l'augmentation de puissance d'une centrale hydroélectrique soumise à une autorisation en vertu du paragraphe 10 du premier alinéa de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2).

Fournir les renseignements demandés

Vous devez répondre à toutes les questions à moins d'indication contraire.

Les renseignements demandés peuvent être fournis à même le formulaire ou dans un document joint à la demande d'autorisation, auquel cas vous devez indiquer le nom du document joint ainsi que la section où figurent lesdits renseignements.

Consignes particulières

Si votre activité comporte un poste de manœuvre, un poste de transformation ou un système de stockage d'énergie électrique, identifiés à l'article 94, alinéa 1 (a) du REAFIE, vous n'avez pas à remplir et soumettre le formulaire **Construction, exploitation ou relocalisation d'un poste de manœuvre, d'un poste de transformation ou d'un système de stockage d'énergie électrique**, car le présent formulaire fait état de ces ouvrages puisqu'ils sont souvent complémentaires à la production d'énergie.

Si la nature du projet nécessite des interventions dans des milieux hydriques comme la construction d'ouvrages de retenue en littoral, la déviation d'eau d'un cours d'eau, des empiètements en milieux humides ou hydriques, du dragage, etc., ces interventions sont assujetties à une autorisation en vertu du paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2). Dans ce cas, le formulaire **Travaux, construction ou autres interventions dans les milieux humides et hydriques** doit aussi être rempli pour ce projet.

Références

Loi et règlements directement liés au présent formulaire

- [Loi sur la qualité de l'environnement](#) (RLRQ, chapitre Q2) - ci-après appelée la LQE
- [Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement](#) (RLRQ, chapitre Q-2, r. 17.1) - ci-après appelé le REAFIE

Règlements complémentaires

- [Règlement sur les matières dangereuses](#) (RLRQ, chapitre Q-2, r. 32) - ci-après appelé le RMD
- [Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection](#) (RLRQ, chapitre Q-2, r.35.2) - ci-après appelé le RPEP
- [Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains](#) (chapitre Q2, r. 37) - ci-après appelé le RPRT

Documents de soutien, guides et outils de référence

- [Guide de référence du REAFIE](#)

Activités complémentaires

Si des activités connexes ou complémentaires à l'activité sont visées par un ou plusieurs déclencheurs d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE, assurez-vous de cocher toutes les activités en question dans le formulaire général *Identification des activités et des impacts* et de remplir les formulaires associés.

Activités complémentaires à l'activité visée par le présent formulaire	Référence légale
Gestion des eaux pluviales (ex. : bassin de stockage des eaux de précipitations avec surverse au fossé)	art. 22 al. 1 (3) LQE
Traitement des eaux usées de procédés	art. 22 al. 1 (3) LQE
Construction ou intervention dans des milieux humides et hydriques (ex. : construction d'ouvrages de retenue, déviation des eaux, empiètement dans ces milieux, dragage)	art. 22 al. 1 (4) LQE
Traitement, valorisation et stockage de matières résiduelles dangereuses (ex. : huiles usées, etc.)	art. 22 al. 1 (5) LQE

1. Description de l'activité

1.1 Nature des activités

1.1.1 Décrivez l'activité visée par la demande et précisez s'il s'agit d'une augmentation de puissance, d'une construction ou s'il s'agit d'une relocalisation (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

1.1.2 Précisez le contexte de l'activité, la clientèle ou le territoire desservi et l'objectif visé par l'installation, par exemple, satisfaire à une demande en période de pointe (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

1.1.3 Justifiez le choix de l'emplacement et précisez les critères pris en compte (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

1.1.4 Cochez les installations complémentaires à la centrale hydroélectrique visée par la demande et remplissez parmi les sections 1.4 et 1.5 celles qui s'appliquent (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

- Poste de manœuvre ([section 1.4](#))
- Poste de transformation ([section 1.4](#))
- Système de stockage d'énergie électrique ([section 1.5](#))
- Aucune installation complémentaire visée

1.2 Description de l'installation

1.2.1 Indiquez la superficie totale de l'aire d'exploitation de l'installation et, s'il y a lieu, la superficie des différentes aires ou composantes de l'installation (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =200)

1.2.2 Précisez la puissance en kilowatt (kW) de la centrale hydroélectrique.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =250)

1.2.3 Joignez les plans et devis des installations concernées (art. 95 al. 1 REAFIE).

Exemples d'éléments à inclure dans les plans et devis :

- les bâtiments, les constructions, les infrastructures et les ouvrages;
- les principaux équipements de production d'énergie (turbines, alternateurs, etc.);
- les ouvrages de retenue;
- les principaux équipements de prélèvement d'eau et de contrôle des débits;
- les ouvrages connexes (raccordement aux lignes, chemins d'accès, etc.);
- les postes de manœuvre, les postes de transformation et les systèmes de stockages d'énergie connexes à la centrale;
- les installations de rétention et les séparateurs d'huile;
- les aires d'entreposage, de stockage et de manutention;
- le système de drainage des eaux et les exutoires prévus;

- les équipements ou les ouvrages destinés à réduire, contrôler, contenir ou prévenir le dépôt, le dégagement, l'émission ou le rejet de contaminants dans l'environnement⁴;
- toute autre information pertinente.

Document : _____ Section : _____

1.2.4 Décrivez l'installation visée par la demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Cette description doit inclure :

- la localisation des bâtiments, des infrastructures et des ouvrages;
- l'étanchéité des surfaces des bâtiments, des infrastructures et des ouvrages;
- les emprises nécessaires à la construction et à l'exploitation;
- la superficie des différentes aires (circulation, entreposage, manutention, etc.);
- la localisation des installations de rétention;
- la localisation du raccordement au réseau existant et le nom du réseau;
- la localisation des dispositifs pour restreindre l'accès au site, s'il y a lieu;
- les possibilités d'agrandissements ultérieurs, s'il y a lieu;
- toute autre information pertinente.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères = 1000)

1.2.5 Il est recommandé de joindre le plan de l'aménagement du site afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE). (Facultatif)

Document : _____ Section : _____

1.2.6 Détaillez les principales caractéristiques techniques des ouvrages de retenue.

Cette description doit inclure :

- le type d'ouvrages de retenue et ses dimensions;
- la hauteur des ouvrages et la hauteur de retenue;
- la description des matériaux utilisés (quantité, type, etc.);
- les ouvrages de contrôle de débit (vannes, évacuateurs de crue, seuils déversoir d'urgence ou autres);
- les cotes d'exploitation du barrage et du canal de fuite;
- les zones d'écoulement libre, le cas échéant;
- les ouvrages de franchissement pour le poisson, le cas échéant;
- toute autre information pertinente.

Si votre activité comprend la création ou l'utilisation d'un réservoir, la description doit aussi inclure :

- la superficie du réservoir à sa capacité maximale;
- le volume total et le volume utile.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères = 1000)

1.3 Centrale hydroélectrique – Description des caractéristiques techniques et opérationnelles

1.3.1 Décrivez le type de centrale hydroélectrique et décrivez sommairement son fonctionnement (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

1.3.2 Précisez les caractéristiques techniques de la centrale hydroélectrique (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Cette description doit inclure :

- les principaux équipements et leurs caractéristiques;
- la hauteur de chute nette;
- le nombre et le type de turbines ou du groupe turbo-alternateurs;
- les prises d'eau de la centrale, les conduites forcées, les canaux de fuites et les évacuateurs de crues, etc.;
- toute autre information pertinente.

1.3.3 Il est recommandé de joindre les fiches techniques des équipements afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE). (Facultatif)

Document : _____ Section : _____

1.3.4 Décrivez les caractéristiques d'exploitation de la centrale hydroélectrique (art. 17 al. 1 (1) REAFIE) :

Exemples d'éléments à décrire :

- la production annuelle d'énergie prévue;
- la puissance nominale, soit l'énergie produite par la centrale, par unité de temps en conditions optimales;
- la durée de vie des installations;
- la période de production d'énergie;
- les productions selon les débits, heures et périodes de l'année, etc.;
- les facteurs limitant les conditions de fonctionnement.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

1.3.5 Détaillez la gestion des débits et du système de prélèvement d'eau (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE).

Exemples d'éléments à décrire :

- les cotes d'exploitation (maximum d'exploitation pour une crue de récurrence 1/100 et 1/1 000 ans probable);
- les débits moyens journaliers et mensuels, ainsi que les quantités d'eau minimale et maximale qui seront prélevées;
- les débits (réservés, en crues et en étiages) et les niveaux d'eau associés;
- la gestion du flux sédimentaire;
- l'optimisation de la gestion des niveaux d'eau pour différentes conditions hydrologiques (crues et étiages dont les débits sont plus faibles que les débits réservés et les niveaux associés);
- la vitesse de l'eau à la prise d'eau et à la sortie de l'évacuateur de crue et du canal de fuite;
- le détail sur l'évacuation du trop-plein;
- la mise en eau des réservoirs (saison de remplissage, période, durée, etc.);
- le contrôle du niveau du réservoir;
- la gestion des volumes prélevés, comme la mise en place d'un débitmètre, la quantité brute et la quantité nette d'eau prélevée;
- toute autre information pertinente.

Notez que l'article 31.74 de la LQE précise qu'un prélèvement d'eau servant uniquement à la production l'électricité n'est pas visé par une autorisation en vertu de l'article 22, alinéa 1 paragraphe 2 de la LQE, toutefois la gestion des débits doit être précisée pour cette activité.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

1.3.6 Décrivez les caractéristiques opérationnelles en lien avec la construction, l'exploitation et l'entretien de l'installation (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Exemples d'éléments à décrire :

- les opérations nécessaires à l'activité;
- les périodes de fonctionnement et de maintenance;
- la commande des installations et la surveillance réalisée;
- les activités d'entretien, dont le contrôle de la végétation sur le site;
- l'entretien et la surveillance des équipements.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

1.4 Poste de manœuvre et poste de transformation – Description des caractéristiques techniques et opérationnelles

Cette section est à remplir uniquement si vous avez coché **Poste de manœuvre** ou **Poste de transformation** à la question 1.1.4.

1.4.1 Indiquez le type de poste et décrivez les caractéristiques techniques des principaux équipements (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

1.4.2 Il est recommandé de joindre les fiches techniques des équipements afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE). (Facultatif)

Document : _____ Section : _____

1.4.3 Décrivez les caractéristiques opérationnelles en lien avec la construction, l'exploitation et l'entretien du poste (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Exemples d'éléments à décrire :

- les opérations nécessaires à l'activité;
- la période d'utilisation;
- les facteurs limitant les conditions de fonctionnement;
- les périodes de fonctionnement et de maintenance;
- la commande des installations et la surveillance réalisée;

- l'entretien et la surveillance des équipements;
- l'entretien du site;
- la durée de vie des installations.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

1.5 Système de stockage d'énergie électrique – Description des caractéristiques techniques et opérationnelles

Cette section est à remplir uniquement si vous avez coché **Système de stockage d'énergie électrique** à la question 1.1.4.

1.5.1 Décrivez les caractéristiques techniques du système de stockage d'énergie électrique (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE).

Cette description doit inclure :

- le principe qui sous-tend la technologie;
- les paramètres techniques (puissance de fonctionnement, temps de décharge, rendement, etc.);
- les contraintes et les limites considérées dans le choix de la technologie (coûts, espace disponible, etc.);
- les principaux équipements et leurs caractéristiques techniques;
- toute autre information pertinente.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

1.5.2 Il est recommandé de joindre les fiches techniques des équipements afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE). *(Facultatif)*

Document : _____ Section : _____

1.5.3 Décrivez les caractéristiques opérationnelles en lien avec la construction, l'exploitation et l'entretien du système de stockage d'énergie (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Exemples d'éléments à décrire :

- la durée de vie des installations;
- la période d'utilisation;
- les facteurs limitant les conditions de fonctionnement;
- les opérations nécessaires à l'activité;
- les périodes de fonctionnement et de maintenance;
- la commande des installations et la surveillance réalisée;
- l'entretien du site;
- l'entretien et la surveillance des équipements.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

1.6 Gestion des intrants susceptibles d'être des contaminants pour l'environnement

- 1.6.1 En reproduisant intégralement le modèle de tableau fourni à la section 7, fournissez les renseignements sur les intrants¹ utilisés qui sont susceptibles de devenir ou de générer des contaminants dans l'environnement⁴ (ex. huiles, produits chimiques du système de stockage d'énergie, etc.) (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Document : _____ Section : _____

- 1.6.2 Il est recommandé de joindre les fiches signalétiques des produits afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE). *(Facultatif)*

Document : _____ Section : _____

- 1.6.3 Des installations de rétention ou de gestion des déversements de contaminants sont-elles présentes (ex. : bassin de rétention, plateforme étanche, etc.) (art. 17 al. 1 (3) REAFIE)?

Oui Non

Si vous avez répondu Non, passez à la section 1.7.

- 1.6.4 Décrivez les caractéristiques techniques et opérationnelles des installations de rétention ou de gestion des déversements (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Cette description doit inclure :

- la description des équipements;
- les volumes de rétention;
- les critères de conception;
- le mode de gestion d'entretien et de surveillance;
- la présence d'alarmes et d'autres dispositifs de contrôle;
- toute autre information pertinente.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères = 1000)

- 1.6.5 Il est recommandé de joindre les fiches techniques des installations afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE). *(Facultatif)*

Document : _____ Section : _____

1.7 Gestion des eaux

- 1.7.1 Votre activité inclut-elle un traitement d'eau par séparateur d'huile ou autre dispositif qui est assujéti à une autorisation (art. 22 al. 1 (3) LQE)?

Oui Non

*Si vous avez répondu Oui, vous devez fournir les informations sur le traitement des eaux générées dans le formulaire d'activité **Appareil et équipement de traitement des eaux usées ou contaminées.***

1.7.2 Décrivez la gestion des eaux de surface (ruissellement, pluie et fonte) en contact avec vos activités (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Notez que les eaux potentiellement contaminées doivent être récupérées et analysées avant d'être rejetées. Lorsque la concentration de contaminants² dans les eaux est susceptible d'avoir un impact négatif sur l'environnement⁴, les eaux doivent être gérées soit à l'aide d'un système de traitement autorisé ou entreposées dans des structures aménagées pour contenir les eaux contaminées avant leur pompage par une firme spécialisée.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

1.8 Modalités et calendrier de réalisation de l'activité

1.8.1 Indiquez dans le tableau ci-dessous les dates de début et de fin des différentes étapes de réalisation des travaux de l'activité si cela est applicable (art. 17 al. 1 (2) REAFIE).

Par exemple :

- déboisement et terrassement;
- excavation et mise en place des fondations;
- construction de la centrale;
- mise en eau du réservoir;
- installation des équipements électriques;
- mise en service de l'installation;
- exploitation de l'activité;
- raccordement au réseau existant;
- si connue, la date de fin de l'exploitation de l'activité.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

Étapes de réalisation	Début	Fin	Durée
200 car	calendrier	calendrier	15 car.

1.8.2 Décrivez le démantèlement et la remise en état en précisant les modalités, le calendrier de réalisation et le mode de disposition des composantes de l'installation (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Notez que les postes de transformation sont visés par l'article 31.0.5 de la LQE et qu'une étude de caractérisation de terrain doit être réalisée à la fin de l'exploitation.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

2. Localisation des activités

2.1 Localisation et données géospatiales

2.1.1 En plus des éléments et des données géospatiales demandés dans le formulaire général *Description du projet* relativement à la localisation, fournissez la localisation et les données géospatiales des éléments suivants (art. 17 al. 1 (1) et (2) et art. 95 al. 2 REAFIE) :

- les zones d'interventions (les limites de l'installation et de son emprise, le réseau collecteur, les ouvrages de retenue, la centrale, le réservoir et la zone de refoulement, s'il y a lieu, les ouvrages connexes,);
- les prélèvements d'eau;
- les fossés ou les systèmes de drainage du site;
- tout autre élément pertinent.

Dans un rayon de 600 mètres de l'installation lorsqu'elle comporte un poste de manœuvre, un poste de transformation ou un système de stockage d'énergie électrique :

- les habitations¹;
- les établissements publics²;

Le ministère exige les données géospatiales et un plan de localisation du site afin de pouvoir visualiser de façon précise l'emplacement des diverses activités d'un projet.

Plan(s) de localisation	
Document :	Section :
50 car.	50 car.
Données géospatiales (SHP, KML, GPX ou GeoJSON)	
Fichier :	Description :
30 car.	70 car.

En l'absence de données géospatiales, fournir les coordonnées géographiques des éléments cités dans un fichier séparé (Word ou Excel).

Document : _____ Section : _____

2.1.2 Décrivez le site et précisez les principales caractéristiques des milieux concernés (art. 17 al. 1 (1) et (2) REAFIE).

Cette description peut inclure des informations sur :

- la présence de zones tampons ou de végétation;
- la topographie du site (altitude, pente, autres caractéristiques physiographiques).

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

3. Impacts sur l'environnement

Conformément à l'article 18 du REAFIE, il est de votre responsabilité d'informer le ministère des impacts potentiels cumulés de toutes les activités de votre projet.

3.1 Formulaires d'impact

Les formulaires d'impact permettent de fournir les informations suivantes :

- la nature, la source, la quantité et la concentration de tous les contaminants susceptibles d'être rejetés dans l'environnement⁴, incluant les risques de rejets accidentels;
- une description des impacts anticipés;
- une description des mesures d'atténuation proposées, incluant celles relatives à la remise en état;
- une description des mesures de suivi, d'entretien, de surveillance et de contrôle proposées, incluant la description des équipements, des appareils, des puits d'observation, des points de mesure ou d'échantillonnage et de toute autre installation nécessaire à cette fin.

Les exemples et les précisions indiqués dans les sous-sections suivantes ne sont pas exhaustifs. Il s'agit d'exemples pour vous aider à remplir les formulaires d'impact.

3.1.1 *Rejets d'un effluent (eau)*

Ce formulaire vise tous les rejets d'eaux provenant d'un effluent. Celui-ci peut être rejeté dans l'environnement⁴, dans un système d'égout, ou acheminé à l'extérieur du site pour sa gestion et sa disposition.

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact *Rejets d'un effluent (eau)* :

- rejet d'eaux à des fins de refroidissement et de nettoyage des systèmes;
- rejet d'eaux des installations de rétention ou d'un séparateur d'huile;
- rejet d'eaux de drainage du site.

3.1.2 *Rejets atmosphériques*

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact *Rejets atmosphériques* :

- émissions de poussières provenant du chantier de construction et des aires de circulation.

3.1.3 *Eaux de surface, eaux souterraines et sols*

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact *Eaux de surfaces, eaux souterraines et sols* :

- déversements accidentels d'hydrocarbures;
- entreposage de sols contaminés;
- émissions de matières en suspension dans un cours d'eau;
- disposition de neige usée;
- excavation et disposition de sols pour le réseau de câbles souterrains;
- effets des aménagements sur le drainage, l'écoulement des eaux et l'imperméabilisation des sols.

3.1.4 *Bruit*

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact **Bruit** :

- grésillement des installations;
- bruit émis lors chantier de construction;
- bruit émis par la circulation.

3.1.4.1 Est-ce que l'installation comprend un poste de manœuvre, un poste de transformation ou un système de stockage d'énergie électrique (art. 95 al. 2 REAFIE)?

Oui Non

Si vous avez répondu Non, passez à la section 3.1.5.

3.1.4.2 Est-ce qu'une habitation¹ ou un établissement public² est situé à moins de 600 m du site (art. 95 al. 2 REAFIE)?

Oui Non

Si vous avez répondu Non, passez à la section 3.1.5.

3.1.4.3 Joignez l'étude prédictive du climat sonore³ (art. 95 al. 2 REAFIE).

Document : _____ Section : _____

3.1.5 *Autres impacts*

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact **Autres impacts** :

- exposition aux champs électromagnétiques pour les résidents vivants à proximité;
- utilisation de pesticides pour le maintien de la végétation herbacée;
- propagation d'espèces exotiques envahissantes;
- vibrations,
- pollution lumineuse;
- impact sur le paysage;
- impacts sur la faune, dont les obstacles à la migration et l'accumulation de mercure;
- conflits d'usage de l'eau sur le site et en aval de l'installation;
- érosion des rives dues aux modifications de niveau d'eau du réservoir;
- perturbation des débits et du transit sédimentaires.

4. Informations complémentaires sur le projet

Selon les activités de votre projet, des informations complémentaires pourraient être nécessaires afin d'analyser votre demande. Ces informations doivent être déclarées dans des formulaires distincts, sélectionnés à partir du formulaire général **Identification des activités et des impacts**.

Les exemples et les précisions indiqués dans les sous-sections suivantes ne sont pas exhaustifs. Il s'agit d'exemples pour vous aider à remplir les formulaires complémentaires.

4.1 *Matières dangereuses résiduelles*

Ce formulaire vise les activités générant des matières dangereuses résiduelles (MDR) dans le cadre de l'exploitation. Il doit s'agir d'une activité autre que celles visées au 5^e paragraphe du premier alinéa de l'article 22 de la LQE.

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire complémentaire **Matières dangereuses résiduelles** :

- utilisation d'équipement générant des huiles usées, des batteries usées, etc.;
- entreposage des MDR générées.

Notez que si les activités génèrent des MDR, le mode de gestion et d'entreposage de ces matières doit respecter les exigences du *Règlement sur les matières dangereuses*.

4.2 Autres informations

4.2.1 Fournissez tout autre renseignement ou joignez tout autre document permettant de compléter votre demande (art. 17 al. 1 et art. 18(2) REAFIE). *(Facultatif)*

Exemples :

- simulation de l'impact visuel;
- évaluation des champs électromagnétiques;
- inventaire spécifique à une espèce;
- photographies d'ouvrages similaires;
- carte bathymétrique;
- description des débits réservés et les critères retenus pour déterminer ces débits;
- description des impacts de la création du réservoir;
- description des impacts de la modification du régime hydrologique de la rivière ou de l'assèchement temporaire ou permanent d'un cours d'eau;
- description des impacts sur les ouvrages en aval de l'installation;
- description des modifications sur les milieux à la suite des travaux (modifications du niveau d'eau, superficies de zones ennoyées, cours d'eau détournés, zones d'écoulement libre, canaux de dérivation, longueur de refoulement, etc.);
- autorisation ou preuve de soumission d'une demande auprès de la Direction de la sécurité des barrages du ministère pour les projets assujettis à la *Loi sur la sécurité des barrages*;
- autorisation ou preuve de soumission d'une demande de location de force hydraulique du domaine de l'État en vertu de la *Loi sur le régime des eaux (chapitre R-13)*;
- bail d'occupation ou preuve de soumission d'une demande d'occupation sur le domaine hydrique de l'État pour une occupation en terres publiques en vertu de la *Loi sur le régime des eaux (chapitre R-13)*.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

4.2.2 Indiquez les registres et les suivis environnementaux qui seront réalisés durant et après l'exploitation et décrivez leur contenu (art. 17 al. 1 et art. 18 REAFIE).

Exemples :

- suivis faunique et floristique;
- registre d'opération;
- registre de maintenance.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =1000)

4.2.3 Si votre projet est situé en milieu isolé, décrivez les équipements connexes nécessaires (chemin d'accès, génératrice d'urgence, alimentation en diesel, type de surveillance à distance, etc.) (art. 17 al. 1 REAFIE). *(Facultatif)*

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères =500)

5. Services de professionnels ou d'autres personnes compétentes

5.1 Les services d'un professionnel⁵ ou d'une autre personne compétente ont-ils été requis pour remplir le présent formulaire ou pour préparer tout autre document en soutien à ce formulaire (art. 16 al. 1 (3) REAFIE)?

Oui Non

5.2 Joignez une [Déclaration du professionnel ou autre personne compétente](#) pour chaque professionnel⁵ ou personne compétente concerné (art. 16 al. 1 (3) REAFIE).

Document : _____ Section : _____

6. Lexique

¹ **habitation** : toute construction destinée à loger des personnes et reliée à des systèmes, individuel ou collectif, d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées (art. 3 REAFIE).

² **établissement public** : correspond à l'un ou l'autre des établissements suivants (art. 3 REAFIE) :

- 1) établissement d'enseignement : tout établissement dispensant de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement de niveau primaire ou secondaire et régi par la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3) ou par la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones Cris, Inuits et Naskapis* (chapitre I-14), un établissement d'enseignement privé régi par la *Loi sur l'enseignement privé* (chapitre E-9.1), un établissement dont le régime d'enseignement est l'objet d'une entente internationale au sens de la *Loi sur le ministère des Relations internationales* (chapitre M-25.1.1), un collège d'enseignement général et professionnel, une université, un institut de recherche, une école supérieure ou un établissement d'enseignement dont plus de la moitié des dépenses de fonctionnement sont payées sur les crédits votés par l'Assemblée nationale. Sont assimilés, pour les fins du présent règlement, à des établissements d'enseignement, les centres de la petite enfance et les garderies régis par la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (chapitre S-4.1.1);
- 2) établissement de détention : tout établissement utilisé pour la détention de personnes et régi par la *Loi sur le système correctionnel du Québec* (chapitre S-40.1);
- 3) établissement de santé et de services sociaux : tout établissement de santé et de services sociaux régi par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones Cris* (chapitre S-5). Constitue également, pour les fins du présent règlement, un établissement de santé et de services sociaux, tout autre lieu où sont dispensés des services d'hébergement pour personnes âgées ou pour toute clientèle confiée par un établissement public régi par l'une ou l'autre des lois précitées;
- 4) établissement touristique : tout établissement qui offre au public des services de restauration ou des services d'hébergement, y compris la location d'espaces de camping. Sont assimilés à des établissements touristiques, les bureaux d'information touristique, les musées, les centres de ski, les colonies de vacances, les bases de plein air et de loisirs, les plages publiques, les haltes routières, les centres de golf, les marinas et les sites où s'effectuent des visites touristiques guidées.

³ **étude prédictive du climat sonore** : étude visant à prédire la propagation sonore des émissions d'une source de bruit, signée par un professionnel (art. 3 REAFIE).

⁴ **environnement** : l'eau, l'atmosphère, le sol ou toute combinaison de l'un ou l'autre ou, d'une manière générale, le milieu ambiant avec lequel les espèces vivantes entretiennent des relations dynamiques (art. 1 LQE).

⁵ **professionnel** : un professionnel au sens de l'article 1 du [Code des professions](#) (chapitre C-26) ou toute personne autorisée par un ordre professionnel à exercer une activité exercée par un professionnel appartenant à cet ordre (art. 3 REAFIE).

7. Modèles de tableau

Cette section présente les modèles de tableau à reproduire. Utilisez celui qui correspond à la question.

Modèle 1 – Question 1.6.1 : Description des intrants

Nom du produit	Utilisation	Quantité maximale sur le site	Quantité utilisée annuellement	Mode d'entreposage	Mode de disposition
(Huile minérale isolante, huile, etc.)	S'il y a lieu, indiquez la quantité de produits utilisée dans l'équipement.				
<i>N'oubliez pas de préciser le nom du document et la section à la question 1.6.1.</i>					